

**Rapport de gestion  
2015  
de la police neuchâteloise**

## DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CULTURE

### 1. POLICE NEUCHÂTELOISE

#### 1.1. Introduction

Comme 2014, l'année 2015 est caractérisée par un volume global d'affaires policières en légère baisse par rapport à l'année précédente. Coordonnées au niveau fédéral, les statistiques 2015 de la sécurité routière, ainsi que celles de la criminalité, feront l'objet de publications séparées courant 2016. Cependant, on peut noter, comme en 2014, une augmentation du nombre d'interventions d'urgence via le 117 qui ont progressé de plus de 11% entre 2014 et 2015 alors que le volume des affaires judiciaires a reculé de 5,3% (à 11'900) par rapport à 2014. Le volume des infractions et des réquisitions judiciaires est également en recul. C'est la troisième année consécutive qu'une baisse du volume des affaires est constatée après le pic de 2012 à 14'600 affaires. Ainsi la police neuchâteloise (PONE) a traité en 2015 avec 1'000 plaignants ou lésés de moins qu'en 2014 (soit environ 9'000 personnes), mais 200 prévenus de plus (soit environ 5'570 personnes).

En matière d'organisation sécuritaire cantonale, 2015 a été marquée par l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier, de la nouvelle loi sur la police neuchâteloise (LPol) votée en novembre 2014. En 2015, le financement des prestations de sécurité assurées par la PONE au profit des communes s'est fait sur la base d'un forfait par habitant (selon l'art. 118 de la LPol : 68 francs par habitant pour les villes et 23 francs par habitant pour les autres communes), pour un montant total de CHF 8'013'424 fr. 55, ceci avant la mise en place de la bascule d'un point d'impôt prévue par la loi. D'autre part, le produit des amendes, issu principalement des contrôles radar, est désormais comptabilisé au canton. Finalement, les installations radars communales ont été rachetées aux communes de La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Val-de-Ruz et Valangin pour un montant total de 452'300 francs.

En 2015, la dernière pierre de l'édifice "police unique", dont la construction avait commencé en janvier 2007 avec l'intégration de la police communale de La Chaux-de-Fonds, a pu être posée avec l'intégration des agents de la police communale de Neuchâtel (9,7 ETP) au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Pour mémoire, la PONE s'est dotée, en 2009, d'une nouvelle organisation en créant des unités opérationnelles cantonales et en regroupant toutes les forces d'état-major et de soutien sous un commandement unique. Cette organisation a permis de passer en un temps record d'une police faite de quelque 150 policiers communaux et de moins de 300 policiers organisés en districts et arrondissements en 2006, à une police neuchâteloise unique de près de 400 policiers aujourd'hui.

Cette organisation a permis également de s'adapter aux nouvelles exigences du Code de procédure pénale fédéral (2011), ainsi que de répondre aux attentes croissantes, notamment, du personnel (formation, développement personnel, soutien juridique, soutien psychologique, etc.), de l'administration cantonale (contrôle de gestion, contrôle des finances, procédures internes), de la population (sentiment de sécurité, relations avec les médias, ouverture des guichets, etc.), ainsi que des autorités communales (manifestations populaires, contrôle de circulation, visibilité) et du ministère public (transport des prévenus, investigation numérique).

Cependant, la décision du Conseil d'État de revoir à la baisse l'effectif cible prévu depuis 2007 (-8 ETP) dans le cadre de cette réforme a nécessité de revoir en partie l'organisation des entités opérationnelles, afin de diminuer certains effets de taille critique, d'augmenter la polyvalence des gendarmes et la responsabilité des cadres intermédiaires, ainsi que la souplesse opérationnelle des entités. Ainsi, a-t-il été décidé, en septembre, de :

- répartir l'effectif et les tâches de la police mobile (PM) au sein des autres unités opérationnelles de la PONE ;
- organiser police-secours (PS) en sections et en groupes ;
- renforcer le dispositif de PS, en soirée de fin de semaine, par des moyens des autres unités de la PONE ;

















